

Le sexe, les parents et le libre arbitre : problèmes idéologiques et historiographiques en histoire de la sexualité

Autor(en): **Guzzi-Heeb, Sandro**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **28 (2021)**

Heft 3: **Fürsorge und Selbstermächtigung = Assistance et autonomisation
de soi**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-958467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le sexe, les parents et le libre arbitre

Problèmes idéologiques et historiographiques en histoire de la sexualité

Sandro Guzzi-Heeb

La sexualité et le libre arbitre

Dans un article publié en 2012, Philipp Sarasin, l'un des historiens suisses les plus renommés, discute de façon critique l'héritage de Michel Foucault dans le domaine de l'histoire de la sexualité.¹ L'historien suisse conclut ses considérations avec une question quelque peu surprenante: «(au final), alors, à quelle forme de liberté peut-on croire? [*than, what is the form of freedom you believe in?*].»² Malheureusement l'auteur ne répond pas à cette question cruciale, qui s'avère centrale pour l'interprétation de son texte. C'est dommage, puisque la question de la liberté se rattache à plusieurs problèmes fondamentaux dans le débat historiographique sur la sexualité, par exemple ceux de l'«agentivité» – ou liberté relative – des acteurs et des actrices de l'histoire, des dynamiques de transformation sociale ou des modèles de diffusion de l'innovation. Comme on le voit, l'approche d'inspiration foucaldienne, dont Sarasin s'inspire, a des implications très vastes qui, au-delà du concept même de sexualité, affectent les visions de l'être humain, du bonheur et de la liberté.³

Tout en s'inspirant de la méthode foucaldienne de déconstruction des discours, Sarasin critique l'interprétation que Foucault a livrée en 1978 d'un cas qu'on qualifierait aujourd'hui de transsexualité remontant à la seconde moitié du XIX^e siècle.⁴ Pour le philosophe, le statut sexuel ambigu du ou de la protagoniste de l'histoire – Herculine Barbin – aurait ouvert des espaces de liberté et de jouissance, au-delà des rôles sociaux figés et des constructions culturelles contenues dans l'ordre symbolique dominant («*a model for the free interplay of bodies and desire*», selon Sarasin). Or, pour l'historien suisse, il est temps de dépasser une telle vision optimiste, qui sous-estimerait le pouvoir de l'ordre symbolique dominant, ce qu'il définit en termes lacaniens sous le vocable de «la Loi». «*I will argue that [...] we should reconsider his rather idealistic refutation of the Law, and at the same time his <vitalistic> (as Gilles Deleuze has put it) belief that there is a space of sexual pleasure beyond any regulation by a symbolic system of cultural norms.*»⁵ La recherche d'un espace de liberté entre les mailles des systèmes culturels, qui était une motivation centrale de la recherche intellectuelle de

Foucault, est rapidement jugée comme «idéaliste» et «vitaliste»: on aurait de la peine à trouver des accusations plus graves pour des historien·ne·s de la culture. Afin d'illustrer sa thèse, Sarasin mobilise un vaste corpus de sources du XX^e siècle: une riche série de lettres envoyées par des lectrices et des lecteurs à Marta Emmenegger, longtemps responsable d'une rubrique de consultation en matière sexuelle dans le quotidien populaire zurichois *Blick*. Après avoir décrit plusieurs cas de transsexualité retrouvés dans ce corpus, comparables selon l'auteur à celui d'Herculine Barbin, Sarasin arrive à une conclusion amère: «*No doubt, it is possible to genealogically deconstruct subject positions, in the Foucauldian sense. But it does not follow – and here, I think, we have to go beyond Foucault – that people can be happy without discursive (that is symbolically determined) subject positions. [...] The meaning of <men> and <women> at any point in history is basically the Law that people must adhere to [...]*»⁶ En soulignant le pouvoir absolu de la Loi, cette position rappelle curieusement le *De servo arbitrio* (1525) de Luther: «*This goes directly to the core of what is wrong with Foucault's history of sexuality: he ignores the obvious suffering of those who drop out of the symbolic. For us, this suffering is proof that, in our historical analysis, we must not overlook the real strength of the Law, however historic it might be.*»⁷ Comme beaucoup d'adeptes de l'analyse discursive, Sarasin part de l'idée d'«une forme spécifique de sexualité, qui est enfin parvenue à exercer un pouvoir hégémonique dans la société bourgeoise à partir de la fin du XVIII^e siècle [...]» («*It is in this sense that he dismissed all those nineteenth-century discourses that literally staged a historically specific form of sexuality, as it eventually came to hegemonic power within bourgeois society from the end of the eighteenth century onward, as allegedly being <natural>.*»⁸ Mais quelle forme exactement? Dans une perspective d'histoire sociale, il n'y a évidemment pas un modèle hégémonique unique et stable, mais toujours une concurrence de discours, de normes, d'interprétations et de pratiques qui évoluent dans le temps. Cela vaut pour «la société bourgeoise» – quelque signification qu'on veuille attribuer à cette expression – mais d'autant plus pour la société tout entière, qui n'a pas toujours adhéré avec enthousiasme aux exhortations des intellectuels bourgeois.

L'auteur centre sa critique sur l'impossibilité d'atteindre le bonheur en dehors d'un ordre symbolique supposé. Il se fonde toutefois sur un corpus de sources – les lettres à l'experte du *Blick* – qui par leur nature doivent formuler un problème, donc une forme d'écart entre la réalité et un idéal imaginé.⁹ Il s'agit d'un genre avec des règles spécifiques: rien ne nous dit que ces textes soient représentatifs de la population, ni qu'ils reflètent les pratiques des scripteurs et des scriptrices à plus long terme. Et, qui plus est, le chercheur sous-estime des détails importants des cas analysés. L'une de ses scriptrices, Anna, déclare par exemple être plutôt satisfaite de sa vie, malgré une position sexuelle non conventionnelle,

«elle discute de ses relations lesbiennes de longue durée, qui étaient toutes très satisfaisantes; elle est également très heureuse avec sa partenaire actuelle, avec qui elle est liée depuis plusieurs années».¹⁰ Bien sûr, conformément aux attentes de la rubrique, Anna écrit à l'experte du *Blick* en formulant un problème: «Je suis dans le mauvais corps, une femme à l'extérieur et un homme dedans.»¹¹ Pouvons-nous y voir une preuve d'une condamnation inexorable au malheur à cause de l'infraction à l'ordre symbolique fondé sur l'opposition homme-femme? Ne pourrions-nous pas plutôt reconnaître dans ce témoignage une épatante adaptabilité à une situation particulière? Une «stratégie» – pour utiliser un concept cher aux porte-paroles de la microhistoire – qui considère les options à disposition pour opérer des choix individuels, afin de parvenir à une certaine liberté et satisfaction?

Mes considérations critiques n'entendent pas déclencher une polémique stérile ni contre Philipp Sarasin, que j'apprécie et que je respecte, ni contre des approches discursives de l'histoire de la sexualité (que j'ai moi-même pratiquées), mais plutôt animer un débat méthodologique qui n'a jamais vraiment eu lieu dans la Confédération. Ces derniers vingt ans, l'histoire de la sexualité – en Suisse comme dans une large partie du monde académique international – a été essentiellement tributaire de l'œuvre de Foucault, mais elle a été en même temps fatalement conditionnée et limitée par ce référent incontournable. Il est temps de réfléchir sur les implications de ce pouvoir symbolique du philosophe français et de son école dans l'historiographie de la sexualité ainsi que dans le monde académique.

Le pouvoir des discours: constructivisme et *linguistic turn*

L'ouvrage de Michel Foucault, *Histoire de la sexualité* – qui a servi de référence à d'innombrables recherches depuis la mode du constructivisme et du *linguistic turn* – se fondait sur plusieurs intuitions fructueuses. D'abord, la «sexualité» n'est pas quelque chose qui existe en nature, mais représente une construction culturelle, un «dispositif» qui remonte au XIX^e siècle. De plus, le *leitmotiv* de l'histoire européenne, depuis le Moyen Âge, n'est pas avant tout un acharnement répressif mais plutôt une «volonté de savoir»: volonté de gérer, d'organiser, de contrôler bien sûr, mais aussi de comprendre, de parler, d'articuler.¹²

Le problème historiographique actuel ne réside donc pas dans les interprétations – souvent géniales – du philosophe français; il découle plutôt du dogmatisme par lequel des générations de chercheurs et de chercheuses ont cru réaliser le programme tracé par le maître dans les années 1970, en se concentrant presque uniquement sur l'étude des idées des intellectuels et en déconstruisant les «discours» des élites.¹³ Par ce biais, la «sexualité» a été paradoxalement com-

prise comme une entité absolue, qui détermine la vie des individus, au lieu d'un concept abstrait, qui représente sur le plan sémantique une multiplicité d'expériences, de pulsions, d'idées, conceptions et attitudes.

Naturellement, les idées de Foucault ont été souvent discutées de façon critique, par exemple du point de vue d'une histoire féministe ou postcoloniale. Ces contributions ont toutefois surtout montré des limites ou des contradictions de l'approche foucauldienne, sans remettre fondamentalement en question ses prémisses théoriques ou méthodologiques.¹⁴

Les problèmes liés à cette lecture de l'histoire ont été longuement débattus, et je ne vais pas m'y attarder.¹⁵ Mais au sein de l'histoire de la sexualité, il faut souligner qu'ils ont eu pour conséquence fondamentale de rendre la multiplicité des expériences érotiques des femmes et des hommes du passé – et implicitement du présent – essentiellement dépendante de discours tenus par des représentants des pouvoirs. Les biographies individuelles, mais aussi la richesse des expériences personnelles, des aspirations, des désirs, la variation des choix et des problèmes ainsi que les frustrations des femmes et des hommes face au sexe, s'effaçaient de nouveau devant la toute-puissance des discours savants formulés au-dessus de leurs têtes.

Si les femmes et les hommes sont effectivement assujettis – comme Sarasin le suggère – à la toute-puissance de «la Loi», cela signifie qu'elles et ils sont prisonniers et prisonnières de constructions intellectuelles forgées par les membres des élites «bourgeoises» et adoptées par la société tout entière. Cela implique des assumptions très fortes sur qui détermine l'histoire et qui la subit. Dans cette perspective, la «sexualité» – en tant qu'expérience vécue – ne peut être qu'un objet passif et jamais un moteur de l'histoire. Cette manière de voir pose surtout problème lorsque l'analyse se concentre sur des femmes et des hommes des classes populaires, puisqu'il n'est pas aisé d'évaluer leur rapport aux sources savantes et aux discours des grands intellectuels.

Dans un article traduit en français il y a quelques années, Karen Harvey plaçait le postulat de Thomas Laqueur au centre des interprétations influentes de l'histoire de la sexualité de ces dernières années.¹⁶ L'auteur américain avait insisté sur le passage, dans la culture savante moderne, d'un modèle «unisexe» à l'idée d'une opposition fondamentale entre femmes et hommes.

Quelle est la pertinence des thèses de l'auteur américain pour les populations paysannes? Travaillant depuis des années sur des régions alpines, j'estime que ce n'est pas à travers ce type d'approche que l'on peut expliquer les évolutions fondamentales dans le domaine sexuel de l'époque moderne, notamment les variations très importantes des taux d'illégitimité dans le temps ou surtout l'adoption progressive de la contraception – la véritable «révolution sexuelle» de l'histoire moderne.

C'est la contraception, beaucoup plus que les modèles savants, qui a changé la vie de millions de couples entre 1500 et 1900 (ainsi qu'après la Seconde Guerre mondiale): c'est la variation des taux d'illégitimité qui représente une évolution parmi les plus générales et profondes pendant la même période – une évolution qui n'a d'ailleurs jamais été expliquée de façon convaincante. Je ne crois certes pas que la dimension de la production intellectuelle doit être oubliée, mais il est indispensable de considérer les rapports variés et contradictoires que les choix et les pratiques des individus peuvent entretenir avec les discours politiques, scientifiques ou religieux.

Or, de ce point de vue, les historien·ne·s du social peinent encore à trouver des réponses adéquates face au défi «poststructuraliste»; par conséquent, des problèmes centraux quant à l'évolution des comportements sexuels demeurent sans réponses convaincantes. Dans ces domaines, en effet, les nouvelles études ont été plutôt rares face à la prolifération de recherches sur les politiques normatives, les visions savantes – bref, face aux approches culturelles de la sexualité.¹⁷ En Suisse, en tout cas, peu de choses ont bougé dans les domaines évoqués après les études pionnières des années 1970–1990.¹⁸

L'impasse dans l'histoire sociale

Les historien·ne·s sont prisonniers et prisonnières de leurs sources, des informations dont ils et elles disposent. Cette affirmation, en soi banale, continue d'avoir des conséquences fondamentales sur l'histoire des pratiques sexuelles – domaine dans lequel les informations ne sont pas seulement rares, mais aussi le plus souvent peu fiables.¹⁹ Ce manque de sources a conduit plusieurs éminents chercheurs et chercheuses du passé à proposer une vision simplifiée, parfois presque caricaturale, de la sexualité de l'époque moderne et du XIX^e siècle: une vision, selon l'expression de Jacques Solé, dans laquelle les rapports sexuels auraient été «relativement rares, brefs et privés de chaleur».²⁰ Plus de quarante ans ont passé depuis lors, mais les images de la sexualité moderne restent souvent simplistes et schématiques.²¹

Plusieurs publications des deux dernières décennies démontrent cette difficulté à sortir des interprétations classiques de l'histoire sociale, à proposer de nouvelles pistes. La conclusion d'un livre français de synthèse (paru en 2010) sur la sexualité de l'époque moderne retrace une vision à mon sens dépassée de la période traitée: «Les comportements sexuels des populations de l'époque moderne sont largement déterminés par des impératifs moraux et religieux avec une sexualité vouée au silence, soigneusement confinée dans le couple et sa fonction de reproduction. Cette vision des choses a contribué à valoriser la sexualité matrimoniale

et a donné naissance à de vastes opérations de censure, qui se sont traduites par des impératifs de décence, la pudeur du langage et l'esquive du corps.»²²

Cette image très figée est le symptôme de la difficulté de l'histoire sociale à expliquer les transformations des comportements sexuels durant l'époque moderne. En effet, entre 1500 et 1800, nous observons des évolutions substantielles dans la sphère sexuelle, à la fois des changements dans le choix des partenaires, la diffusion de la pornographie ou la spectaculaire augmentation des naissances illégitimes dès la fin du XVII^e siècle. Une sexualité «soigneusement confinée dans le couple»?

D'autres transformations essentielles restent en dehors de l'objectif. L'augmentation des mariages consanguins depuis le milieu du XVIII^e siècle, observée désormais dans de nombreuses régions européennes, a soulevé de vastes débats. En 1998, David W. Sabeau a associé cette évolution à une profonde transformation des structures parentales européennes, qui aurait débouché sur l'avènement d'une «*kinship hot society*» au XIX^e siècle.²³ L'interprétation de cette transformation est encore controversée: Sabeau et Simon Teuscher y ont vu surtout le reflet d'une évolution économique, liée à l'avènement d'une société fondée sur la circulation des capitaux plutôt que sur la terre et la propriété foncière.²⁴

Trop occupée par l'analyse des discours, l'histoire de la sexualité n'a malheureusement pas été touchée par le développement des études sur la parenté. C'est très étonnant, si l'on pense que la sexualité est évidemment le fondement de toute stratégie ou dynamique parentale. La parenté est de fait une autre façon de parler de sexualité. Ainsi, une dimension cruciale de l'histoire sociale moderne a totalement échappé aux spécialistes du domaine.

Quant à la montée de l'illégitimité depuis le XVIII^e siècle, elle a représenté un objet privilégié des études des années 1970 et 1980: le phénomène européen a été défini à la fin des années 1970 par Edward Shorter comme une «première révolution sexuelle».²⁵ Depuis, les études ont plus ou moins été abandonnées. Le concept de révolution sexuelle a été repris plus récemment par un autre historien anglais, Faramerz Dabhoiwala. Le succès de son livre, *The Origins of Sex*, me paraît significatif de la perte d'influence de l'histoire sociale dans l'explication de transformations de la société.²⁶ En effet, Dabhoiwala s'approprie un sujet classique de l'histoire sociale – les mutations des comportements sexuels – pour en faire un phénomène essentiellement culturel, interprété surtout comme une conséquence de nouvelles idées et de nouvelles conceptions de la vie et de la société. Le contenu de la révolution sexuelle n'est cependant jamais défini de façon précise: il est décrit comme une tendance vague – et idéalisée – vers une plus grande «liberté» individuelle et, par conséquent, sexuelle. À travers ce prisme, l'historien d'Oxford laisse de côté les nouvelles tendances normatives et autoritaires qui émergent précisément au Siècle des Lumières, par exemple la pathologisation de la masturbation.²⁷

Mais le problème principal est ailleurs: en proposant un lien entre la «première révolution sexuelle» et une émancipation individuelle, l'auteur ressasse un schéma d'interprétation linéaire, qui toucherait de façon plus ou moins uniforme toutes les couches de la société et tous les milieux sociaux. Le problème consiste donc, en partie, dans l'obsession des historien·ne·s à produire des jugements de valeur globaux et souvent implicitement moraux sur les évolutions générales de la «sexualité», le plus souvent à l'intérieur d'une dichotomie réductrice émancipation-répression: «En tout état de cause, l'histoire des sexualités s'écrit aussi aujourd'hui avec des mots du politique. Hiérarchie, domination, discrimination, inégalité et égalité, liberté, libération, révolution, utopie, démocratie [...]», écrit récemment Sylvie Steinberg.²⁸ Ce n'est pas faux, et pourtant: libération pour qui? Et selon qui? Qui établit les critères pour juger des évolutions qui, fatalement, ont été vécues de façons différentes par les femmes et les hommes impliqués·es? Si cette question concerne la recherche historique en général, l'emballage pour l'attribution de valeurs présumées positives ou négatives me semble d'autant plus accentué dans le domaine de l'histoire de la sexualité. «Si de très nombreuses femmes ont été sans conteste les victimes d'un libertinage masculin souvent cynique, dominateur et jouisseur, l'esprit du temps a pu également cristalliser un certain nombre de désirs d'émancipation [...]», conclut Sylvie Steinberg, dans son chapitre sur les sexualités de l'époque moderne. Certes, une histoire libre de jugements est une illusion; mais ici on parle évidemment plus des convictions morales de l'auteure que du vécu des femmes et des hommes du XVIII^e siècle.²⁹

Bien que beaucoup d'études importantes et stimulantes aient été réalisées ces dernières années, des questions centrales de l'histoire de la sexualité restent sans réponse convaincante: quels groupes, notamment ruraux, – au-delà des élites urbaines – ont adopté la contraception, quand et selon quelles dynamiques? Quels étaient, dans les différentes régions européennes, les espaces des expériences sexuelles – légitimes ou non – des jeunes et des célibataires sous l'Ancien Régime?

Variation sociale et modèles de diffusion

Les limites réelles d'une recherche sur les pratiques sexuelles, évoquées par plusieurs historien·ne·s,³⁰ sont en rapport avec une vision quelque peu simpliste de «la sexualité»: l'expression même pêche par substantialisme et suggère qu'on puisse tirer des conclusions générales – souvent positives ou négatives – sur une entité toujours mal définie, aux contours incertains, qui correspondrait à ce concept intrigant. Or, les recherches les plus stimulantes de ces dernières an-

nées montrent que les évolutions n'ont absolument pas été homogènes, mais très diversifiées puisque les conceptions de la famille et de la sexualité n'ont certainement pas été les mêmes dans la bourgeoisie anglaise que dans la classe ouvrière en formation, sans parler des paysans alpins ou de la noblesse des pays catholiques. C'est pourquoi on parle plus récemment à juste titre d'histoire des sexualités.³¹ Cela ne résout toutefois pas tous les problèmes.

La difficulté est reproduite par une conceptualisation étriquée d'un dispositif unitaire de «sexualité(s)», selon laquelle la vie sexuelle des individus – parfois leur corps même – apparaît comme une variable rigidement dépendante, déterminée par des facteurs exogènes tels que – selon les approches – les discours des médecins et des savants, les politiques des États, les intérêts des Églises ... «C'est précisément à l'analyse des productions médicales du corps et de la sexualité que nous consacrons cet ouvrage», écrivent Hélène Martin et Marta Roca i Escoda dans l'introduction d'un recueil récent, en précisant: «La médecine et d'autres disciplines concernées par les normes de sexe et de sexualité travaillent les corps et des sexualités en fonction d'enjeux et de trajectoires locaux, mais en étant motivées par des questionnements et des expériences qui traversent bien entendu les frontières nationales».³²

La médecine comme productrice des corps? C'est une formule désormais courante, qui pose cependant le problème crucial des modèles de diffusion de l'innovation. Pendant les dernières décennies, les historien·ne·s ont investi beaucoup d'énergie afin de remettre en question des modèles *top-down* d'évolution des sociétés.³³ Malgré ces débats importants, de nombreuses recherches ont repris sans grande distance critique des schémas d'interprétations qui voient a priori les classes «supérieures» de la population en tant que messagères de nouveautés. Cette présomption a eu des implications graves pour l'histoire de la sexualité, en entravant la compréhension de phénomènes d'importance cruciale, tels que l'histoire de la contraception et l'histoire de l'illégitimité, qui évoluent en dehors ou à l'encontre des discours officiels des élites.³⁴

Paradoxalement, une lecture unidirectionnelle des dynamiques sociales a conduit les disciples de Foucault à méconnaître en partie les vastes implications pratiques des concepts du maître, par exemple le concept-clé de «biopolitique(s)». Selon Foucault, et surtout pour ses disciples, les biopolitiques du XVIII^e siècle sont essentiellement de nouvelles pratiques de pouvoir qui visent un contrôle, une gestion des vies individuelles par des autorités politiques, culturelles ou morales: «La vieille puissance de la mort où se symbolisait le pouvoir souverain est maintenant recouverte soigneusement par l'administration des corps et la gestion calculatrice de la vie.»³⁵ C'est, encore une fois, une intuition géniale.

À long terme, toutefois, les biopolitiques ne sont pas uniquement une question du souverain, ni des pouvoirs. L'emballage populationniste du XVIII^e siècle

reflète vraisemblablement une tendance plus profonde à l'autoréflexivité, dans le sens d'une prise d'influence sur les variables de la vie sociale et individuelle.³⁶ Cette évolution autorise en effet une certaine autogestion des vies familiales, individuelles ainsi que d'un contrôle de la reproduction. L'intérêt des pouvoirs pour la planification de la vie n'est pas univoque; il crée (ou articule) de nouvelles possibilités d'autoréflexion, de résistance et d'action pour les familles et les individus également. Par ce biais, femmes et hommes du commun – loin de se soumettre passivement aux autorités – essaient à la fin de l'époque moderne de gérer consciemment leur propre descendance – souvent à l'encontre des discours populationnistes en vogue jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. La diffusion accélérée de la contraception dans plusieurs régions européennes – tels les cantons réformés de la Suisse ou la France – depuis le XVIII^e siècle est indiscutablement un exemple majeur de cette «prise en main» du destin individuel. C'est un aspect curieusement négligé par Foucault ainsi que par ses disciples, mais qui constitue un élément fondamental des «biopolitiques» modernes. Dans ce cas, les acteurs ne sont pas des institutions et des pouvoirs, mais les couples eux-mêmes; comme le font les autorités et les savants, ils essaient d'influencer le sexe et la démographie, de gérer la vie, mais de façon individuelle, décentralisée et selon des objectifs évidemment différents. Au point que le démographe Jean-Baptiste Moheau s'en scandalise dans les années 1770, dénonçant ces fameux «funestes secrets» qui s'opposent à la saine croissance de la population.³⁷

De ce point de vue, l'ordre symbolique des biopolitiques ne définit pas une entité monolithique qui fonctionnerait à sens unique: il introduit des options différentes pour tous les sujets, avec des répercussions d'autant plus importantes pour les femmes, dont l'existence demeure fortement conditionnée par le rythme des grossesses et des naissances. En d'autres termes: si les biopolitiques ont ouvert une brèche par laquelle les pouvoirs pénètrent plus à fond dans la sphère des individus – notamment dans la sphère sexuelle – ces derniers ont pu en même temps en profiter pour acquérir de nouveaux espaces d'autonomie et de planification de leur avenir, en contrecarrant les intentions des États et de la majorité des savants avant 1800.

Plus généralement, «les sexualités» dont nous parle l'historiographie récente³⁸ restent des abstractions; l'historien·ne ne peut pas ignorer l'existence d'attitudes et de comportements différents selon les régions, les confessions, les classes sociales et les milieux politiques ou culturels.³⁹ L'impasse épistémologique dépend en large mesure de la difficulté, évoquée depuis des années dans les débats autour de la microhistoire, d'intégrer les biographies individuelles et leur diversité dans des analyses sociales de plus grande envergure.⁴⁰

Naturellement beaucoup d'études se sont penchées sur des expériences individuelles, des trajectoires de vie, des études de cas mettant en question les grandes

théories:⁴¹ souvent le problème consiste, toutefois, dans le lien de ces récits biographiques ou prosopographiques avec des modèles plus généraux. Il n'est plus question de se contenter de souligner les apories entre biographies et interprétations collectives. Il faut aussi essayer de comprendre quels sont les facteurs de diversification des comportements sexuels: la question est donc de savoir quels facteurs historiques influencent les choix et les préférences forcément différentes des individus, au-delà des facteurs strictement personnels.⁴²

Généalogie et trajectoires sexuelles

Sur la base de mes expériences et de quelques études récentes, j'aimerais réfléchir brièvement sur diverses pistes d'investigation susceptibles de sortir de l'impasse indiquée plus haut. Je me fonde, entre autres, sur une série de recherches issues d'un projet financé par le Fonds national suisse dans les années 2012–2016; une synthèse de ces études, comparées aux recherches européennes récentes, sera publiée dans un volume qui paraîtra en 2022.⁴³ Cette démarche, encore une fois, n'a pas l'objectif de défendre une approche supérieure aux autres, mais plutôt de suggérer des possibilités alternatives au *mainstream* des dernières décennies.

L'une des tâches les plus urgentes en histoire de la sexualité consiste dans l'intégration des études sur la parenté. Plusieurs recherches dans le sillage du volume pionnier de David Warren Sabean, cité plus haut, ont démontré que, depuis le milieu du XVIII^e siècle, les parents – souvent les parents proches, jusqu'aux frères et sœurs – sont chargés de connotations érotiques évidentes et nouvelles.⁴⁴ Les parents qui s'épousent de plus en plus fréquemment le font souvent sur la base d'un amour et d'un attrait sexuel qu'ils expriment dans des termes plus ou moins ouverts.⁴⁵

Cette réorientation massive du désir n'a pas encore suscité beaucoup d'intérêt parmi les historien·ne·s de la sexualité. Et pourtant les études sur la parenté ouvrent des perspectives essentielles afin de comprendre les évolutions du désir sexuel: notamment les recherches qui utilisent des outils généalogiques, comme les grandes bases de données, qui nous informent en détail sur les rapports de parenté dans une population choisie.

Nous savons que l'évolution des comportements sexuels n'est pas un phénomène qui touche de manière uniforme tous les groupes sociaux, puisqu'elle se concentre dans des milieux et, parfois, dans des familles bien déterminées. En 1980, Peter Laslett observait déjà que les phénomènes d'illégitimité tendent à se concentrer dans des secteurs spécifiques de la société, ce qu'il définit, par la formule retentissante de «*bastardy prone sub-society*».⁴⁶ Des recherches plus détail-

lées ont montré que les comportements sexuels varient fortement selon les familles et les groupes parentaux: dans la région valaisanne de l'Entremont, ainsi que dans le bourg de Martigny ou encore à Montreux, la grande majorité des enfants illégitimes inscrits dans les registres paroissiaux sont issus d'un nombre limité de groupes parentaux.⁴⁷ Laslett et ses collaborateurs tendaient à voir dans ces sous-sociétés des secteurs marginaux et quelque peu problématiques, mais ce n'est pas forcément le cas en général: en Valais, aux XVIII^e et XIX^e siècles, les familles qui comptent de nombreux enfants illégitimes sont souvent bien intégrées dans la société. On peut plutôt parler de cultures familiales différentes, qui tendent à reproduire à l'intérieur de la descendance certaines attitudes ou inclinaisons particulières: en ce sens, des comportements sexuels particuliers – la fréquence ou l'absence de relations sexuelles illicites, par exemple – peuvent être considérés comme des indices de cultures sexuelles spécifiques transmises dans la parenté.⁴⁸

L'analyse détaillée des relations de parenté n'est toutefois pas possible sans un investissement considérable de travail et de ressources. Elle requiert le recours à des bases de données généalogiques de taille suffisante pour permettre des analyses sur plusieurs générations; mais ces bases de données ont le plus souvent une dimension locale, englobant la population d'un ou de quelques villages. Aujourd'hui, plusieurs grandes bases de données généalogiques sont disponibles en Suisse comme dans d'autres pays et des logiciels d'analyse très efficaces peuvent être utilisés.⁴⁹ Pour l'histoire de la sexualité, cela est très important: l'instrument de la généalogie nous donne la possibilité de mesurer – pour ainsi dire – l'influence de la parenté sur la diversité des comportements ainsi que sur les relations sociales. De plus, l'identification des personnes dans ce type de base de données ouvre la possibilité d'approches prosopographiques, attentives à la diversité des destins individuels et des trajectoires de vie. Il s'agit, au fond, de donner aux hommes et aux femmes observé·e·s un visage, une identité familiale et sociale, si possible une identité religieuse et politique, en essayant de comprendre leur culture, leurs convictions, leurs préférences individuelles ainsi que leurs pratiques.

Cette démarche permet de mettre en série des informations de nature diverse sur des individus à propos desquels les sources sont rares, notamment des représentants des classes populaires ou des femmes. Face au problème de la rareté des informations fiables, nous pouvons donc essayer d'interpréter les choix et les stratégies des individus non seulement en tenant compte de ce qu'ils écrivent, mais aussi en étudiant avec qui ils ont concrètement affaire. «Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirais qui tu es», en somme: il s'agit de comprendre avec quelles personnes et quels groupes, les femmes et les hommes sont lié·e·s par des relations privilégiées, sexuelles ou non, dans une perspective d'analyse de réseaux.⁵⁰

Dans le cas des individus qui ont des relations illicites, par exemple, cela permet parfois de vérifier si ceux-ci et celles-ci sont intégré·e·s ou exclu·e·s de la communauté – au-delà des normes répressives plus ou moins sévères –, quels rapports ils et elles entretiennent avec la famille, les parents, ou bien encore avec leur groupe professionnel.

En outre, les références généalogiques permettent de pallier la rareté des informations individuelles précises en travaillant sur des groupes; par ce biais, il devient possible de situer les actes ou les comportements individuels au sein de stratégies collectives. Dans l'analyse des comportements sexuels, le même événement – une relation illicite, par exemple – assume une autre signification s'il est isolé ou s'il se révèle fréquent à l'intérieur du même groupe parental.⁵¹

Parenté et milieux sexuels

Le regard croisé sur des séries documentaires différentes suggère que les grandes transformations de la vie sexuelle que nous observons au XVIII^e siècle ne suivent pas une voie linéaire, mais se déclinent différemment selon les familles, les groupes parentaux ou les milieux d'appartenance.

Cela vaut également pour la réorientation du désir sexuel vers les parents. Encore une fois, il est essentiel de dépasser les aspects purement quantitatifs pour se demander qui épousait des proches parent·e·s: est-ce une tendance générale, ou plutôt circonscrite à certains milieux?

En considérant les études disponibles, force est de constater que ce type d'alliance n'est pas pratiqué par tout le monde: il se concentre de façon très claire dans certains groupes parentaux et certaines lignées. Dans le Valais du XIX^e siècle, on constate que ce sont souvent des groupes proches de la faction radicale qui montrent une tendance évidente à nouer des relations sexuelles illicites. Toujours durant ce siècle, 50% des mariages entre parent·e·s (jusqu'au 3^e degré de consanguinité ou 1 degré d'affinité) du village de Bovernier ont lieu dans deux groupes patrilinéaires, les deux représentant des groupes radicaux, avec des comportements sexuels indisciplinés. L'étude de plusieurs cas dans la commune de Liddes a confirmé cette tendance: la sexualité entre parent·e·s se décline de manière très différente selon les familles, les milieux religieux et politiques ainsi que les milieux sexuels, caractérisés par une fréquence inégale des rapports illicites.⁵² Plus généralement, la réorientation du désir vers les parent·e·s ne doit pas être interprétée uniquement en fonction de stratégies économiques et sociales. Il faut considérer également le rapport entre morale sexuelle et éthique familiale, en étudiant les différentes valeurs ou «esthétiques de classe» transmises par les familles, les modèles de socialisation religieuse, de transmission des idées.⁵³

Selon la plupart des études disponibles, les tendances endogamiques à l'intérieur de la parenté se seraient renforcées aux XVIII^e et XIX^e siècles.⁵⁴ Cette passion pour les parent·e·s semble avoir scellé une fermeture de classe ainsi que la construction de milieux particuliers, soudés par des intérêts communs et par des valeurs partagées. On pourrait objecter que les stratégies de reproduction sociale par les alliances ciblées et calculées sont connues depuis longtemps. Toutefois, il ne s'agit pas uniquement de liaisons pilotées par les parent·e·s. Comme nous l'avons suggéré plus haut, les parent·e·s qui se marient aux XVIII^e et XIX^e siècles le font souvent sur la base d'un amour et d'un attrait sexuel déclaré. En partie, on peut parler d'une nouvelle charge érotique à l'intérieur de la parenté, parfois même dans des familles restreintes.⁵⁵ En effet, la passion pour les parent·e·s ne concerne pas uniquement les mariages formels: les rapports illicites tendent à être plus fréquents à l'intérieur de la parenté qu'entre personnes sans liens familiaux. Ces relations ne sont certainement pas déterminées par la volonté des parent·e·s, qui pendant des siècles ont lutté pour limiter et entraver toute relation sexuelle en dehors du mariage. Mes propres recherches sur le Valais francophone montrent que de nombreux mariages rapprochés sont liés à des pratiques illicites et à des arrangements pris pour résoudre des situations perçues comme «scandaleuses».⁵⁶ Les exemples sont nombreux: les rapports d'attraction entre beaux-frères et belles-sœurs représentent un problème pour les autorités de l'Église. En Angleterre, les mariages avec la sœur de l'épouse décédée sont à l'origine d'un long débat politique et social.⁵⁷

Les études sur la parenté indiquent que des groupes proches par extraction sociale, culture ou religion tendent à s'allier plus étroitement depuis le milieu du XVIII^e siècle et à former des milieux plus ou moins homogènes.⁵⁸ En ce sens, des groupes et des individus avec des comportements similaires semblent s'attirer et nouer souvent des relations sexuelles privilégiées. Fréquemment, des familles d'entrepreneurs industriels ont tendu à s'allier entre elles, formant des conglomérats solidaires en défense d'intérêts particuliers. Mais encore une fois, ce n'est pas toujours une question de purs intérêts économiques: une proximité religieuse semble en effet avoir souvent joué un rôle majeur.⁵⁹

Le croisement de sources variées permet de prendre en compte des facteurs individuels ou familiaux ultérieurs, qui suggèrent un rapport clair entre attrait sexuel et réseaux sociaux, politiques ou religieux.⁶⁰ Dans la Suisse occidentale, au XIX^e siècle, les familles qui ont le plus d'enfants issus de rapports illicites sont des familles radicales, en lutte contre le pouvoir des élites conservatrices ainsi que contre les privilèges du clergé. De plus, ces familles tendent à s'allier entre elles, en formant des milieux politiques ou religieux particuliers – même si rarement exclusifs.⁶¹

À Bagnes, parmi les 26 groupes qui produisent le nombre le plus élevé d'en-

fants illégitimes (87,3% du total au XIX^e siècle), 19 sont des groupes clairement radicaux. Le phénomène, du reste, n'est pas nouveau: déjà au XVIII^e siècle, à Bagnes, s'observe un rapport évident entre attitudes sexuelles plus libres et opposition contre l'abbaye de Saint-Maurice, qui incarnait le pouvoir temporel et spirituel sur la vallée.⁶² En simplifiant, les branches parentales qui mettent au monde le nombre le plus élevé d'enfants illégitimes ou conçus hors du mariage, participent activement à la résistance contre la politique du seigneur féodal, l'abbé de Saint-Maurice. Elles tendent à s'allier entre elles en formant un milieu oppositionnel cohérent.⁶³ L'étude détaillée d'autres communautés suisses, telles Vouvry, Martigny, Payerne, Montreux, Le Chenit ou Meride, suggère que l'Entremont valaisan n'est pas une exception.⁶⁴

En ce sens, la polarisation politique et religieuse de la fin des XVIII^e et XIX^e siècles influencent de façon sensible les comportements sexuels des différentes strates sociales et tendent à les diversifier. Ces phénomènes ne sont toutefois pas compréhensibles en considérant uniquement des facteurs internes au domaine de «la sexualité», mais seulement en étudiant les contextes sociaux plus vastes et des sources différentes. En d'autres termes: l'histoire de la sexualité ne peut pas être étudiée uniquement sur la base des sources qui traitent explicitement de la sexualité.

Le déclin de la fécondité: influences confessionnelles, politiques et culturelles

Comme nous l'avons mentionné, depuis le début de l'époque moderne, une transformation révolutionnaire affecte les comportements sexuels: la diffusion des pratiques contraceptives qui entraînent dans la plupart des régions européennes un déclin de la fécondité. Les études portant sur cette thématique sont très nombreuses, mais dans la grande majorité des cas, elles ne se fondent que sur des approches quantitatives ou démographiques.⁶⁵

Il s'agit aujourd'hui d'essayer de formaliser les différences que l'on peut observer même à l'intérieur des communautés, de définir quels facteurs déterminent des comportements variés. Le facteur confessionnel a été souvent évoqué, notamment à propos de la contraception;⁶⁶ les analyses approfondies dans d'autres domaines de la sexualité demeurent toutefois encore rares.

On sait que chez les protestant·e·s, les préoccupations de contrôle de la sexualité sont moins centrales à l'époque moderne; la sexualité prénuptiale, notamment, est davantage déléguée à la sphère privée et à la responsabilité individuelle. Dans un tel contexte, l'infraction sexuelle aurait une signification moins marquée, et les logiques des relations illicites apparaissent comme différentes. Dans

le Pays de Vaud réformé, par exemple, les conceptions prénuptiales légitimées par un mariage sont beaucoup plus nombreuses que dans les territoires catholiques contigus, tandis que la proportion de naissances illégitimes reste relativement constante à un niveau modéré, alors qu'elle croît de façon sensible chez les catholiques.⁶⁷ En même temps, l'influence de pratiques contraceptives dans les régions protestantes est désormais démontrée depuis le XVIII^e siècle.⁶⁸ De ce point de vue, la Suisse, confédération mixte en matière de confession, serait un laboratoire d'observation exceptionnel: malgré cela, les études comparatives restent rares.⁶⁹

Le facteur religieux représente donc une variable importante de diversification de cultures sexuelles, mais ce n'est pas le seul: comme je l'ai suggéré plus haut, il est indispensable de prendre en compte la dimension de la parenté. Les études se fondant sur des bases de données généalogiques représentent une occasion de progresser sur la voie d'une meilleure compréhension du phénomène.

Depuis quelques années, en effet, des recherches ciblées ont essayé d'établir des différences à l'intérieur des communautés touchées par le phénomène, montrant que l'adoption de la contraception peut survenir à des rythmes très différents selon les familles et les milieux. En revenant sur une étude pionnière de Raul Merzario, Tatiana di Dio a souligné que, dans le village tessinois de Meride, le contrôle de la fécondité est appliqué aux XVII^e et XVIII^e siècles de manière très différente selon les familles. De rares études analysent dans le détail le rapport entre ces évolutions divergentes et des facteurs tels que les orientations politiques ou religieuses.⁷⁰ Didier Chambovey avait suggéré, dans sa thèse, une relation de ce type en Valais, en supposant que le déclin de la fécondité avait pu être précoce et plus marqué dans les régions et les communes où l'influence libérale et radicale était plus présente. Mais une vérification de cette hypothèse était à l'époque impossible, le chercheur ne disposant pas de données généalogiques détaillées. Des études plus récentes suggèrent pourtant qu'un lien étroit entre orientations politiques et adoption de la contraception existe bel et bien.⁷¹

Pour la paroisse protestante de Payerne, Aline Johnner a clairement démontré une corrélation entre appartenance religieuse, comportements sexuels en général et réduction de la fécondité, en particulier au XIX^e siècle. Pendant les conflits politiques et idéologiques de l'époque révolutionnaire, et, plus tard, lors de la montée du courant radical, alors que les hommes commencent à désertier les églises et les associations dévotes, les femmes vaudoises se mobilisent massivement dans la défense des cadres traditionnels de la vie religieuse. Dans les territoires de la Suisse protestante, l'apport des femmes est fondamental dans le phénomène du Réveil, depuis 1820, ainsi que, plus tard, dans la fondation de l'Église libre vaudoise. L'auteure décrit l'émergence de réseaux de solidarité féminine – souvent en conflit avec les choix politiques des époux – qui se mobilisent dans la défense

de leur pratique intériorisée de la vie religieuse. Ces milieux politiques et religieux se distinguent clairement par des comportements sexuels spécifiques, surtout par la relative rareté de rapports extraconjugaux observables ainsi que par l'adoption évidente de la contraception.⁷²

Dans ma propre enquête sur la vallée de Bagnes, l'analyse statistique détaillée du déclin de la fécondité par branche familiale dans la seconde moitié du XIX^e siècle montre effectivement qu'à l'intérieur des branches clairement définies comme conservatrices, la fécondité est plus élevée que la moyenne.⁷³ À l'inverse, dans plusieurs branches politiquement radicales et anticléricales, la limitation des naissances est observable et se révèle plus poussée que dans la moyenne de la population. Pour ces branches, un lien entre idéologie radicale et nouveaux comportements sexuels est plus évident. Le radicalisme facilite visiblement l'adoption de la contraception, mais seulement dans certains cas.⁷⁴

Perspectives

L'intention de cette contribution n'était pas de démontrer qu'une méthode historiographique – la microhistoire, l'analyse de réseau... – serait a priori meilleure qu'une autre. Au contraire, le but est de réfléchir sur le potentiel (ainsi que sur les limites) de méthodes différentes. Force est de rappeler que chaque approche des sources historiques prédétermine en large mesure les résultats de l'analyse. En se concentrant sur les discours des intellectuels, on arrivera difficilement à comprendre les logiques d'organisation d'une société paysanne. À l'inverse, en étudiant les registres des paroisses ou les bases de données généalogiques, on n'aura pas forcément accès aux interprétations et aux réflexions des femmes et des hommes sur leurs expériences sexuelles.

L'analyse et la déconstruction de discours inspirées par Michel Foucault a eu le mérite d'ouvrir des pistes de réflexion très importantes, notamment sur la construction du genre, sur le rapport entre sexualité et pouvoirs, sur les catégories d'interprétation des faits historiques et sociaux. L'orthodoxie méthodologique foucauldienne, qui a largement dominé pendant les dernières décennies, en Suisse comme à l'étranger, a toutefois entravé des recherches alternatives et distrait l'attention d'évolutions cruciales pour comprendre le passage de l'époque moderne à la contemporanéité, telles l'adoption massive de la contraception ou l'augmentation de l'illégitimité.

Dans cette perspective, l'histoire sociale a certainement besoin, elle aussi, d'un traitement rajeunissant. Il est d'abord indispensable de prendre ses distances par rapport à la «sexualité» conçue comme un objet ou un «dispositif» unitaire, qui aurait des propriétés définies et des évolutions cohérentes («la Loi»), que nous

pouvons évaluer comme étant globalement positives (émancipation, liberté...) ou négatives (répression, discrimination...). À ce propos, l'intégration de la dimension de la parenté me semble incontournable afin de comprendre la divergence de cultures sexuelles spécifiques, aussi dans les mêmes communautés.

L'attention à la diversité des individus et à leur rôle d'acteur ou d'actrice – dans le domaine sexuel comme dans d'autres – permet à mon sens de se départir de l'idée d'une sexualité toujours produite par les pouvoirs, en montrant l'effet subversif et transformateur de l'indiscipline sexuelle. À la fin du XVIII^e siècle, des groupes aux comportements sexuels indisciplinés apparaissent liés à des innovations démographiques importantes. De ce point de vue, l'illégitimité apparaît comme un phénomène qui accélère le relâchement des contrôles malthusiens traditionnels sur la reproduction. La sexualité illicite émerge ainsi comme une puissante force subversive, liée à l'innovation sociale, politique et culturelle.⁷⁵

Enfin, l'étude attentive des données individuelles et familiales peut jeter une lumière différente sur le rôle des femmes. Faute de sources explicites, la sexualité féminine a souvent été considérée comme dépendante et foncièrement sujette à l'inégalité des rapports entre femmes et hommes des sociétés du passé.⁷⁶ Pour le canton de Vaud, Aline Johner a montré le rôle novateur des femmes liées au Réveil et à l'Église libre dans l'adoption de la contraception: comme je l'ai indiqué plus haut, il s'agit de femmes de familles libérales modérées, qui s'organisent dans des réseaux religieux et sociaux cimentés par des solidarités privilégiées. Des femmes victimes, ou plutôt des femmes à la recherche d'une certaine forme d'autonomie et d'«agentivité»?

Nous en revenons au début de cette contribution. «Au final, quelle est donc la liberté – sexuelle – à laquelle nous pouvons croire?» Cela dépend évidemment de la définition: dans les sociétés humaines, celle-ci est toujours limitée par des contraintes d'ordre différent, par les pouvoirs, par des discriminations. Malgré cela, les individus, évidemment mus par des perceptions, des désirs et des aspirations érotiques différentes, disposent de marges de choix plus ou moins importantes. Appréhender cette portion de libre arbitre et d'agentivité est, pour les historien·ne·s, en large mesure une question de sources et de perspective adoptée! Le renouveau des études sur l'histoire sociale de «la sexualité» passe en tout cas par une attention accrue sur les individus et sur leur différence foncière ainsi que sur les facteurs qui orientent ou déterminent leurs choix: entre autres sur les identités et les valeurs auxquelles les femmes et les hommes adhèrent.

Notes

1 Une première version de ce texte a été rédigée dans les années 2014–2015, mais pour plusieurs raisons elle n'a jamais été publiée. Je remercie Malik Mazbouri et la rédaction de *traverse* pour

- l'attention portée à ma contribution ainsi que pour les suggestions utiles à l'amélioration du texte.
- 2 Philipp Sarasin, «Transsexual Herculine Barbin meets «Liebe Marta»», in Scott Spector, Helmut Puff, Dagmar Herzog (éd.), *After the History of Sexuality. German Genealogies with and beyond Foucault*, New York 2012, 169–181, notamment 179.
 - 3 En effet, Sarasin a été en Suisse l'un des principaux interprètes et exégètes de Michel Foucault; voir: Philipp Sarasin, *Geschichtswissenschaft und Diskursanalyse*, Francfort-sur-le-Main 2003; id., *Michel Foucault zur Einführung*, Hambourg 2005; id., *Darwin und Foucault. Genealogie und Geschichte im Zeichen der Biologie*, Francfort-sur-le-Main 2009. Son œuvre est d'ailleurs beaucoup plus vaste, touchant plusieurs domaines de l'histoire des sciences et de l'histoire culturelle.
 - 4 Michel Foucault (éd.), *Herculine Barbin, Being the Recently Discovered Memoirs of a Nineteenth-Century French Hermaphrodite*, New York 1980. Cf. les souvenirs de Herculine Barbin publiés par le Dr Ambroise Tardieu en 1874, in www.leboucher.com/vous/herculine/barbin.html (20. 5. 2020).
 - 5 Sarasin (voir note 2), 170.
 - 6 Ibid., 178.
 - 7 Ibid., 178–179.
 - 8 Ibid., 169.
 - 9 Ibid., 172.
 - 10 Ibid., 176.
 - 11 Ibid., 176.
 - 12 Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, vol. 1: *La volonté de savoir*, Paris 1976.
 - 13 Cf. Hélène Martin, Marta Roca i Escoda (éd.), *Sexuer le corps. Huit études sur des pratiques médicales d'hier et d'aujourd'hui*, Lausanne 2019, avec une riche bibliographie; cf. Spector, Puff, Herzog (voir note 2).
 - 14 Par exemple: Ann Laura Stoler, *Race and the Education of Desire. Foucault's History of Sexuality and the Colonial Order of Things*, Durham 1995; Linda-Marín Alcoff, «Dangerous Pleasures. Foucault and the Politics of Paedophilia», in Susan J. Hekman (éd.), *Feminist Interpretations of Michel Foucault*, Pennsylvanie 1996, 99–113.
 - 15 Voir par exemple: Christian Delacroix, «Linguistic turn», in Christian Delacroix et al. (éd.), *Historiographies*, vol. I, Paris 2010, 476–490; Simona Cerutti, «Le linguistic turn en Angleterre. Notes sur un débat et ses censures», *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie* 5 (1997), 125–140.
 - 16 Karen Harvey, «Le Siècle du sexe? Genre, corps et sexualité au dix-huitième siècle (vers 1650–vers 1850)», *Clio. Histoire, femmes et société* 30 (2010), 207–238; cf. Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris 1992.
 - 17 Voir par exemple: Delphine Gardey, «Savoirs du sexe, politiques du désir. Les sciences, la sexualité et la médecine des femmes (XIX^e–XXI^e siècles)», in Delphine Gardey, Marilène Vuille (éd.), *Les sciences du désir. La sexualité féminine de la psychanalyse aux neurosciences*, Lormont 2018, 5–35; Delphine Gardey, «Comment écrire l'histoire des relations corps, genre, médecine au XX^e siècle?», *Clio. Quand la médecine fait le genre* 37 (2013), 143–162; Martin, Roca i Escoda (voir note 13).
 - 18 Sur les relations sexuelles illicites en Suisse, voir: Markus Lischer, «Illégitimité», in *Dictionnaire historique de la Suisse*, www.dhs.ch (8. 10. 2020); Lilane Mottu-Weber, ««Paillardises», «anticipation» et mariage de réparation à Genève au XVIII^e siècle», *Revue suisse d'histoire* 52 (2002), 430–447; Brigitte Schnegg, «Illegitimität im ländlichen Bern des 18. Jahrhunderts», *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde* 44 (1982), 53–86; Lucienne Hubler, *La population de Vallorbe du XVI^e au début du XIX^e siècle*, Lausanne 1984, 203–224; Marianna Alt, Eva Sutter, «Bethört, verführt, gefallen ...», *Itinera* 2/3 (1985), 120–148; Eva Sutter, «Ein Act des Leichtsinns und der Sünde». *Illegitimität im Kanton Zürich. Recht, Moral und Lebensrealität (1800–1860)*, Zurich 1995; Anne-Françoise Praz, «Heurs et malheurs des jeunes

- filles en fleur. Jeunes villageoises et sexualité prémaritale au tournant du siècle», *Equinoxe* 20 (1998), 89–100; Sandro Guzzi-Heeb, *Passions alpines. Sexualité et pouvoirs dans les Alpes suisses*, Rennes 2014. Cf. en général Edward Shorter, «Illegitimacy, Sexual Revolution and Social Change in Modern Europe», *Journal of Interdisciplinary History* 2 (1971), 237–272; Michael Mitterauer, *Ledige Mütter. Zur Geschichte illegitimer Geburten in Europa*, Munich 1983; Christian Pfister, *Bevölkerungsgeschichte und historische Demographie 1500–1800*, Munich 1994, 86–88.
- 19 Voir par exemple, sans prétention d'exhaustivité: Sylvie Steinberg (éd.), *Une histoire des sexualités*, Paris 2018; Robert M. Buffington et al. (éd.), *A Global History of Sexuality*, Chichester 2014; Sarah Toulalan, Kate Fischer, *The Routledge History of Sex and the Body*, Londres 2013; Julie Peakman (éd.), *A Cultural History of Sexuality*, 6 vol., Oxford 2011–2014; Barry G. Reay, Kim M. Phillips, *Sex before Sexuality. A Premodern History*, Londres 2011; Scarlett Beauvalet, *Histoire de la sexualité à l'époque moderne*, Paris 2010; Anna Clark, *Desire. An History of European Sexuality*, New York 2008, 1–11; Kathrin Crawford, *European Sexualities, 1400–1800. New Approaches to European History*, Cambridge 2006; Harry G. Cocks, Matt Houlbrook (éd.), *Palgrave Advances in the Modern History of Sexuality*, Basingstoke 2005; Robert Muchembled, *L'orgasme et l'Occident. Une histoire du plaisir du XVI^e siècle à nos jours*, Paris 2005; Stephen Garton, *Histories of Sexuality. Antiquity to Sexual Revolution*, Londres 2004. Quelques ouvrages classiques: Jean-Louis Flandrin, *Les amours paysannes (XVI^e–XIX^e siècle)*, Paris 1975; Jean-Louis Flandrin, *Le sexe et l'Occident. Évolution des attitudes et des comportements*, Paris 1981; Peter Laslett, *Family Life and Illicit Love in Earlier Generations*, Cambridge 1977; Philippe Ariès, André Béjin (éd.), *Sexualités occidentales*, Paris 1982.
 - 20 Jacques Solé, *L'amour en Occident à l'Époque moderne*, Paris 1976, cité in Marcel Bernos et al., *Le fruit défendu. Les chrétiens et la sexualité de l'antiquité à nos jours*, Paris 1985, 160. Cf. Sara Metthiaws Grieco, «Corps, apparence, sexualité», in Georges Duby, Michelle Perrot (éd.), *Histoire des femmes en Occident*, tome 3: XVI^e–XVIII^e siècles, Paris 1991, 59–92, notamment 89 et 92.
 - 21 Voir par exemple Edward Shorter, *Written in the Flesh. A History of Desire*, Toronto, 2005. Shorter, un historien de la médecine, propose une interprétation du déploiement du désir sexuel à la fin du XIX^e et pendant le XX^e siècle, en suggérant que cette évolution a été liée au tarissement de plusieurs «entraves» traditionnelles au plaisir, comme les maladies ou le contrôle social par les communautés. Cf. Muchembled (voir note 19) qui essaie d'actualiser les idées de Freud sur la sublimation et de Norbert Elias sur le processus de civilisation.
 - 22 Beauvalet (voir note 19), 313.
 - 23 David W. Sabeau, *Kinship in Neckarhausen*, Cambridge 1998.
 - 24 David W. Sabeau, Simon Teuscher, «Introduction», in David W. Sabeau, Simon Teuscher, Jon Mathieu, *Kinship in Europe. Approaches to the Long-Term Development (1300–1900)*, New York, 2007, 1–32.
 - 25 Shorter (voir note 18).
 - 26 Faramerz Dabhoiwala, *The Origins of Sex. A History of the First Sexual Revolution*, Oxford 2012.
 - 27 Samuel-Auguste Tissot, *L'Onanisme. Dissertation sur les maladies produites par la masturbation*, Lausanne 1764; cf. Patrick Singy, *L'Usage du sexe. Lettres au Dr Tissot, auteur de L'Onanisme (1760)*, Lausanne 2014.
 - 28 Steinberg (voir note 19), 12–13.
 - 29 Steinberg (voir note 19), 264. Cf. récemment Alexandra Asfary, «Le vécu de la prescription de contraception féminine en Suisse romande», in Martin, Roca i Escoda (voir note 13), 101–118, surtout 101–104.
 - 30 Voir par exemple Peter Hersche, *Muße und Verschwendung. Europäische Gesellschaft und Kultur im Barockzeitalter*, Fribourg-en-Brisgau 2007, 726.
 - 31 Steinberg (voir note 19).

- 32 Hélène Martin, Marta Roca i Escoda, «Pour une sociohistoire des pratiques de sexuation du corps et de la sexualité par la médecine en Suisse», in Martin, Roca i Escoda (voir note 13), 11–12.
- 33 Cf., par exemple, Wim Blockmans, André Holenstein, Jon Mathieu (éd.), *Empowering Interactions. Political Cultures and the Emergence of the State in Europe, 14th–19th Centuries*, Aldershot 2009.
- 34 Peter Laslett, Karla Oosterveen, Richard M. Smith (éd.), *Bastardy and its Comparative History*, Londres 1980. La même observation s'applique en partie à l'augmentation des rapports sexuels entre parent·e·s, cf. Sabeau (voir note 23).
- 35 Foucault (voir note 12), 183–184; Andreas Folkers, Thomas Lemke (éd.), *Biopolitik. Ein Reader*, Francfort-sur-le-Main 2014.
- 36 Anthony Giddens, *The Transformation of Intimacy. Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*, Londres 1992.
- 37 Jean-Baptiste Moheau, *Recherches et considérations sur la population de la France*, Paris 1778, 100–101.
- 38 Steinberg (voir note 19).
- 39 Steinberg (voir note 19); Franz X. Eder, «Sexuelle Kulturen in Deutschland und Österreich, 18.–20. Jahrhundert», in Franz X. Eder, Sabine Frühstück, *Neue Geschichten der Sexualität. Beispiele aus Ostasien und Zentraleuropa 1700–2000*, Vienne 2000.
- 40 Voir: Jacques Revel (éd.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris 1996; Sabina Loriga, *Le petit x. De la biographie à l'histoire*, Paris 2010; cf. Giovanni Levi, «Les usages de la biographie», *Annales ESC* 6 (1989), 1325–1336.
- 41 Voir par exemple Siglinde Clementi, *Körper, Selbst und Melancholie. Die Selbstzeugnisse des Landadeligen Osvaldo Ercole Trapp (1634–1710)*, Cologne 2017. Le livre de Clementi est un bon exemple de l'apport de l'étude des ego-documents soigneusement contextualisés à l'histoire des sexualités.
- 42 Le problème est soulevé par exemple dans Dionigi Albera, *Au fil des générations. Terre, pouvoir et parenté dans l'Europe alpine (XIV^e–XX^e siècles)*, Grenoble 2011, 37–39 et 49–55.
- 43 Sandro Guzzi-Heeb, *Le Sexe, l'impôt, les cousins. Une histoire sociale et politique des sexualités modernes (1450–1850)*, Paris (à paraître en 2022).
- 44 David W. Sabeau, Christopher H. Johnson (éd.), *Sibling Relations and the Transformation of European Kinship 1300–1900*, New York 2011.
- 45 Jasmina Cornut, «Parenté dans l'élite valaisanne des Lumières. La famille de Courten, entre stratégies, solidarité et amour», *Vallesia LXVIII* (2013), 205–336, notamment 244–250; Sandro Guzzi-Heeb, *Donne, uomini, parentela. Casati alpini nell'Europa pre-industriale (1650–1850)*, Turin 2007, 261–276.
- 46 Peter Laslett, «The bastardy prone sub-society», in Laslett, Oosterveen, Smith (voir note 34).
- 47 Guzzi-Heeb (voir note 18); Aline Johnner, «Sexualité avant et hors mariage, l'exemple de trois familles de Montreux au XVIII^e siècle», *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles* 25 (2012), 49–75.
- 48 Cécile Alexandre, «Genealogy and family culture: methods and ethical questions. The example of illiteracy in Charleville families (1740–1859)», in Georg Fertig, Sandro Guzzi-Heeb, Elisabeth Timm (éd.), *Genealogie als populäre Praxis und als wissenschaftliche Perspektive in der historischen und ethnologischen Forschung. Motive – Praktiken – Ressourcen*, Themenband des *Jahrbuchs für die Geschichte des ländlichen Raums* 2021; cf. Alain Becchia, «Étude des comportements démographiques et des mutations sociales à travers la reconstitution de lignées», in *Annales de démographie historique*, 1984. *Démographie historique et généalogie*, 25–44; cf. Robert Urbatsch, *Families' Values. How Parents, Siblings, and Children Affect Political Attitudes*, Oxford 2014.
- 49 Mon expérience se fonde surtout sur l'utilisation d'une grande base généalogique concernant une vaste région du Valais occidental, réalisée par le Centre régional d'étude des populations alpines (CREPA). Il s'agit du «Registre historique de la population du Valais», qui contient

- actuellement des informations sur plus de 200 000 individus; en ce qui concerne les logiciels d'analyse, voir par exemple le logiciel Puck, www.kintip.net.
- 50 Voir par exemple Claire Lemerrier, «Analyse de réseaux et histoire de la famille. Une rencontre encore à venir?», *Annales de démographie historique* (numéro spécial «Histoire de la famille et analyse de réseaux») 1 (2005), 7–31.
 - 51 Laslett (voir note 46).
 - 52 Sandro Guzzi-Heeb, «Kinship Transition and Political Polarization. The Spread of Radicalism in the Swiss Alps», *Journal of Interdisciplinary History* 1 (2016), 27–51.
 - 53 David W. Sabeau, «Die Ästhetik der Heiratsallianzen. Klassencodes und endogame Eheschließung im Bürgertum des 19. Jahrhunderts», in Joseph Ehmer, Tamara K. Hareven, Richard Wall (éd.), *Historische Familienforschung. Ergebnisse und Kontroversen*, Francfort-sur-le-Main 1997, 157–170.
 - 54 Sabeau, Teuscher (voir note 24); Margareth Lanzinger, *Verwaltete Verwandtschaft. Eheverbote, kirchliche und staatliche Dispenspraxis im 18. und 19. Jahrhundert*, Vienne 2015; Guzzi-Heeb (voir note 45), 221–242. Voir récemment Lucas Rappo, *Parenté, proximité spatiale et liens sociaux de l'Ancien régime à la Suisse moderne. Le cas de Corsier-sur-Vevey de 1700 à 1840*, Thèse de doctorat (non publiée), Université de Lausanne, 2021.
 - 55 En général: Sabeau, Johnson (éd.) (voir note 44); cf. Cornut (voir note 45), 245–246.
 - 56 Le 16 septembre 1841, le curé de Liddes, dans l'Entremont valaisan, sollicite une dispense pour deux cousins germains, Louise Mailler et Louis Auguste Lattion, en précisant que la femme est enceinte de son prétendu et lui est alliée au deuxième degré. Archives de l'Évêché de Sion, Sion, 204.13. Ce n'est aucunement un cas isolé. Sandro Guzzi-Heeb, «What has the «first sexual revolution» to do with kinship transition? «Kin marriages» and illicit sexuality in nineteenth-century Alpine Switzerland», *The History of the Family* 23/3 (2018), 388–407; cf. Lanzinger (voir note 54).
 - 57 Lanzinger (voir note 54); Nancy F. Anderson, «The «Marriage with a Deceased Wife's Sister Bill» Controversy. Incest Anxiety and the Defense of Family Purity in Victorian England», *Journal of British Studies* 21/2 (1982), 67–86.
 - 58 Sabeau, Teuscher (voir note 24); Guzzi-Heeb (voir note 18), 59–78.
 - 59 Sabeau Teuscher (voir note 24); Stephen King, «Love, Religion and Power in the Making of Marriage in Early Nineteenth-Century Rural Industrial Lancashire», *Rural History* 21/1 (2010), 1–26.
 - 60 Cette observation est confirmée par de nombreuses études sociologiques, voir par exemple: Nadia Ammar, Jacques-Antoine Gauthier, Eric Widmer, «Trajectories of intimate partnerships, sexual attitudes, desire and satisfaction», *Advances in Life Course Research* 22 (2014), 62–72; Nadia Ammar, Eric D. Widmer, «Sexual desire and the style of conjugal interactions», *Sexologies. European Journal of Sexology and Sexual Health* 22/4 (2013), 81–87.
 - 61 Aline Johner, *Sexualité, identités religieuses et politiques. Concurrence sociale et comportements sexuels dans une commune rurale vaudoise de la fin de l'Ancien Régime à 1848*, Thèse de doctorat (non publiée), Université de Lausanne 2020; Tatiana Di Dio, *Parentela, sesso e politica in un villaggio ticinese all'epoca moderna. Illegittimità, contraccensione e reti politiche a Meride (sec. XVII e XVIII)*, Mémoire de maîtrise (non publié), Université de Lausanne 2013. Plusieurs sources nous informent sur les orientations politiques de nombreux individus: il s'agit de pétitions, de listes compilées par les autorités au lendemain des affrontements entre radicaux et conservateurs de 1844, de documents judiciaires, etc. Cf. Guzzi-Heeb (voir note 18).
 - 62 Ibid. Les 19 branches radicales mentionnées mettent au monde, au XIX^e siècle, 63,6% des enfants illégitimes ou conçus avant le mariage de la commune. Guzzi-Heeb (voir note 18), 195–207.
 - 63 Ibid., 79–101.
 - 64 Sandro Guzzi-Heeb, «Sex, Politics, and Social Change in the Eighteenth and the Nineteenth Centuries. Evidence from the Swiss Alps», *Journal of Family History* 36 (2011), 367–386; Johner (voir note 61); Di Dio (voir note 61); Anna Athanasouli, *Mariage, parenté spirituelle et po-*

- litique dans la commune du Chenit (1780–1815), Mémoire de maîtrise (non publié), Université de Lausanne 2015, 31–64.
- 65 John Gillis, David Levine, Louise Tilly, *The European Experience of Declining Fertility. A Quiet Revolution 1850–1970*, Oxford 1992; Robert Jütte, *Lust ohne Last. Geschichte der Empfängnisverhütung von der Antike bis zur Gegenwart*, Munich 2003; Hera Cook, *The Long Sexual Revolution. English Women, Sex and Contraception 1800–1875*, Oxford 2004; Susan E. Klepp, *Revolutionary Conceptions. Women, Fertility, and Family Limitation in America, 1760–1820*, Chapel Hill 2009.
- 66 Voir par exemple: Kevin McQuillan, *Culture, Religion, and Demographic Behaviour. Catholics and Lutherans in Alsace, 1750–1870*, Liverpool 1999; Rolf Gehrmann, «Denomination and Number of Children. The Case of Rural Baden, 18th/19th Century», *Historical Social Research / Historische Sozialforschung* 42/2 (2017), 92–113.
- 67 Praz (voir note 18).
- 68 Alfred Perrenoud, «Malthusianisme et protestantisme. Un modèle démographique wébérien», *Annales ESC* 4 (1974), 975–988; Hubler (voir note 18); cf. Benedikt Bietenhard, *Langnau im 18. Jahrhundert. Die Biographie einer ländlichen Kirchgemeinde im bernischen Ancien Régime*, Thoun 1988, 131–153.
- 69 Voir les recherches d'Anne-François Praz, notamment *De l'enfant utile à l'enfant précieux. Filles et garçons dans les cantons de Vaud et Fribourg*, Lausanne 2005.
- 70 Ibid.; Anne-Françoise Praz, «Politique conservatrice et retard catholique dans la baisse de la fécondité. L'exemple du canton de Fribourg en Suisse (1860–1930)», *Annales de démographie historique* 2/106 (2003); Didier Chambovey, *Le déclin de la fécondité dans le Canton du Valais. La transformation des comportements face à la procréation dans une région des Alpes suisses du milieu du 19ème siècle à la Seconde Guerre mondiale*, Thèse de doctorat (non publiée), Lausanne 1992.
- 71 Ron J. Lesthaeghe, *The Decline of Belgian Fertility, 1800–1970*, Princeton, NJ, 1977, 154–171; Klepp (voir note 65).
- 72 Johnner (voir note 61).
- 73 Cf. Guzzi-Heeb (voir note 18), 255–266. L'analyse statistique a été réalisée en collaboration avec Arnaud Bringé de l'INED de Paris.
- 74 Ibid.
- 75 Guzzi-Heeb (voir note 64).
- 76 Solé (voir note 20), 185–217; cf. Hubler (voir note 18), 203–224.